

De temps en temps – Joséphine Baker

Envoyez votre vidéo !

Enregistrez-vous en chantant la chanson *De temps en temps* de Joséphine Baker. Soyez sélectionnés parmi les 540 premières vidéos respectant bien les consignes ci-dessous !


Une vidéo sera réalisée et diffusée le samedi 20 juin sur le site de francemusique.fr, la chaîne YouTube de France Musique et le site maisondeklaradio.fr.

Ces consignes sont également présentées en vidéo par Clément Rochefort, producteur à France Musique, dans chaque tutoriel.

Comment se filmer ?

- Vous devez avoir deux outils : **l'enregistreur** pour vous filmer et un autre appareil, **le lecteur**, pour écouter la version de référence avec des écouteurs
- placez votre smartphone à **l'horizontal 16/9**
- l'enregistreur doit être positionné à hauteur des yeux, pour éviter les contre-plongées
- se filmer face à la fenêtre ou une source de lumière avec son smartphone fixe (ne pas être en contre-jour)
- **plan séquence sans coupures** (une seule prise, pas de montage)
- **plan fixe** sans mouvement de camera (smartphone), à partir de la taille de façon à ce que votre buste et votre visage apparaissent à l'écran.

Comment envoyer votre vidéo ?

- Nommer le fichier vidéo comme ceci : NOM_Prénom_voix
- Cliquez sur le bouton ci-dessous !
- Remplissez le questionnaire. Vous aurez besoin de créer un lien de téléchargement via wetransfer. Depuis un ordinateur, rendez-vous sur le site wetransfer.com via votre navigateur, chargez votre fichier, cliquez sur  et sélectionnez « obtenir un lien de transfert ». Copiez ce lien dans le questionnaire. Depuis le navigateur de votre smartphone, allez sur le site wetransfer, et cliquez directement sur « obtenir un lien ».

Quelles sont les consignes techniques ?

- **Le bip** : lorsque vous lancez la version de référence, approchez un des écouteurs de l'enregistreur, afin que nous entendions le bip dans la vidéo que vous allez nous transmettre. C'est impératif ! Vous avez ensuite quelques secondes pour vous placer avant le décompte.
- restez encore 15 sec après la fin de la chanson
- réécoutez votre prise pour vous assurer de la qualité du son et de l'image avant envoi
- privilégiez la plus haute résolution possible : 4K, 24 fps ou 29 fps, ou 1080
- privilégiez les formats Mp4, Mov ou M4v

Quels sont les délais ?

Vous pouvez vous envoyer vos fichiers vidéo **du lundi 8 mai à 10h jusqu'au mardi 9 mai à 23h59**. N'envoyez qu'une seule vidéo par personne. Vous pouvez cependant être plusieurs sur la vidéo.

L'équipe de production se réserve le droit d'exclure toute vidéo qui ne correspondrait pas aux consignes techniques demandées, ou de limiter le nombre de participants, si besoin, pour les besoins du montage.

Envoyez votre vidéo ici !

« Par le fait de participer ou d'envoyer ma vidéo, j'autorise et donne mon accord pour le montage et la publication de ma vidéo et donc de mon image sur les différentes plateformes de France Musique et de Radio France (sites, plateformes et réseaux sociaux) »